



Examen au cas par cas

Parc Agrivoltaïque à Montcuq-en-Quercy

Localisation : Montcuq-en-Quercy-Blanc

Numéro d'enregistrement de la demande : 008069/KK P

Demande de complément du 05/11/2025

Nature et description du projet :

Préciser les moyens de lutte contre le risque incendie :

- *Implantation d'une réserve incendie ;*

Une réserve à incendie a été mise en place à l'entrée du terrain. Elle est située à moins de 200 m de l'ensemble des éléments de la centrale.

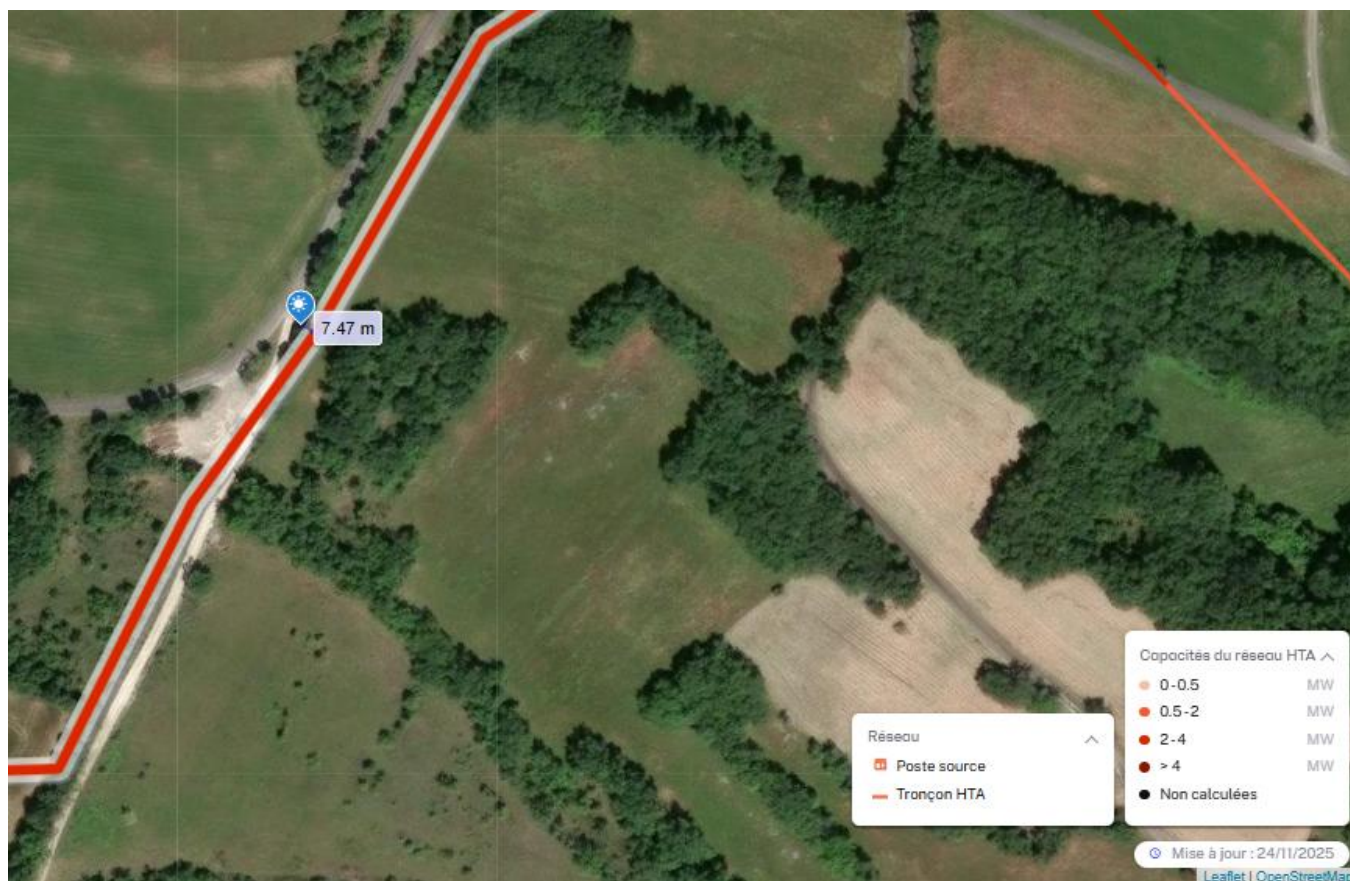
- *Le projet s'insère en bordure de boisements dans un secteur où des obligations légales de débroussaillage (OLD) sont prescrites : préciser les modalités de mise en œuvre ;*

Le périmètre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) est de **50 mètres** autour des installations, conformément à la réglementation en vigueur. Ce périmètre est reporté sur le plan d'implantation joint au dossier.

Modalités de mise en œuvre :

- **Foncier** : L'intégralité des zones soumises à OLD appartient au propriétaire foncier du projet, facilitant ainsi la mise en œuvre technique sans intervention sur des tiers.
- **Entretien pérenne** : L'entretien sera assuré par l'exploitant afin de garantir le maintien d'un couvert végétal bas par des campagnes de fauche. Les résidus de coupe (branches, herbes fauchées) seront évacués.
- *Préciser les modalités de raccordement au réseau électrique public qui sont envisagées ;*

D'après le site d'Enedis, une ligne est située à proximité du PDL (environ 7 m selon le schéma ci-dessous)



<https://mon-compte-entreprise.enedis.fr/cartographie-capacites-reseau>

Sensibilité environnementale :

Le projet s'insère au sein du périmètre du plan national d'action en faveur du Lézard ocellé : préciser si l'espèce ou des habitats qui lui sont favorables sont susceptibles d'être présents sur la zone d'implantation (source bibliographique, prédiagnostic écologique) ;

La consultation des bases de données naturalistes (Biodiv-Occitanie, Faune-Occitanie données 2025) n'indique aucune donnée de présence historique ou récente de l'espèce sur la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc.

De plus, la visite sur site nous a permis de constater l'absence d'habitats préférentiels pour l'espèce (absence de murets de pierres sèches, de tas de bois...)

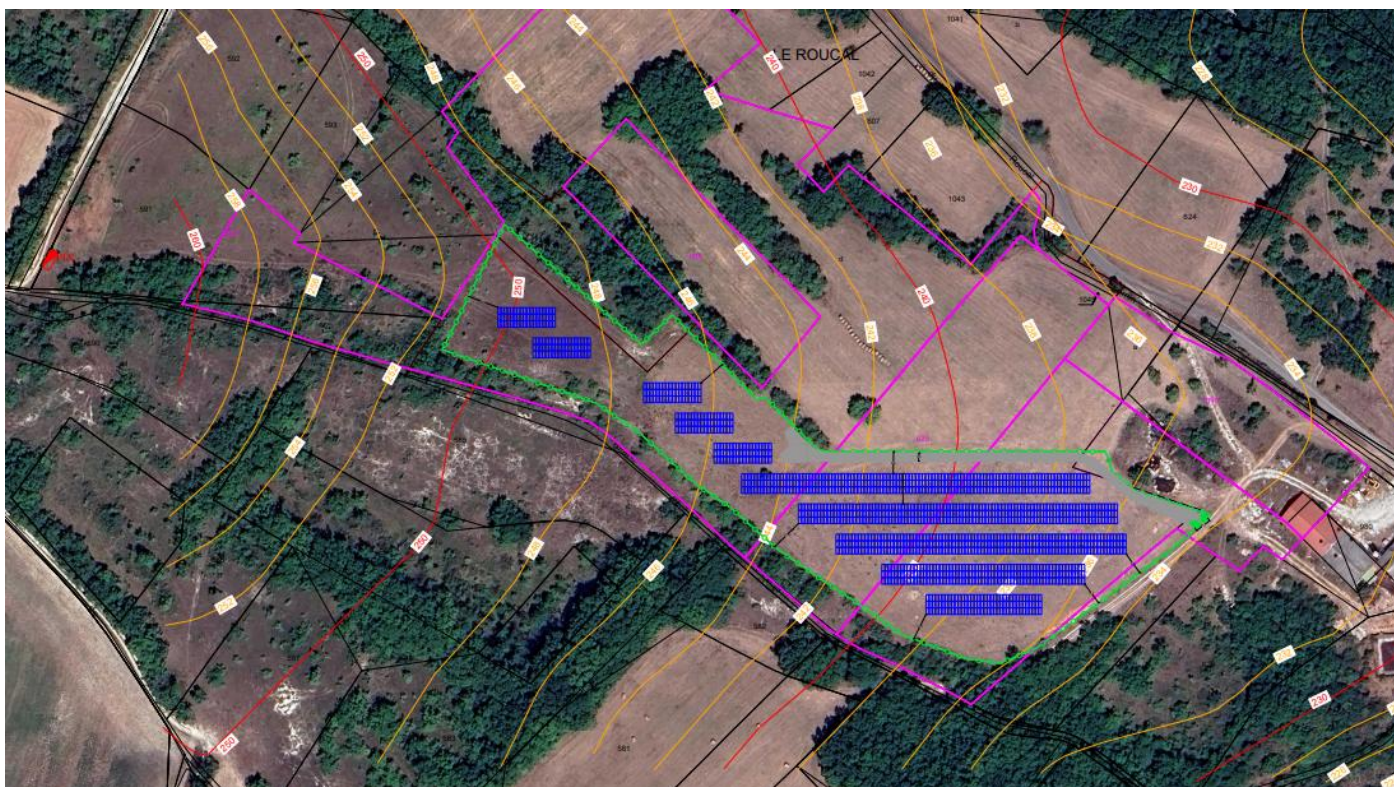
Toutefois, par mesure de précaution pour l'ensemble de la petite faune terrestre, les opérations de débroussaillage et de terrassement (VRD) seront réalisées en dehors des périodes sensibles c'est-à-dire à partir de septembre jusqu'à mars.

Évaluation des incidences et mesures environnementales :

Analyser les incidences des OLD sur les milieux naturels et les espèces en présence et en déduire les mesures pour éviter et/ou réduire les impacts ;

En cas de nécessité, analyser les incidences du projet sur le Lézard ocellé et ses habitats et préciser les mesures prises pour éviter et/ou réduire les impacts

L'incidence des OLD sur les milieux naturels et les espèces naturel a été réduite en modifiant l'implantation. Le passage de l'implantation V1 à la version V2 a permis une densification des installations, réduisant ainsi linéaire de lisière et, par extension, la surface soumise au débroussaillage réglementaire. Une partie de ces zones OLD se superpose désormais à des parcelles agricoles déjà entretenues, limitant l'impact sur les milieux naturels résiduels.



Implantation V1



Implantation V2

Concernant le Léopard ocellé, bien que les OLD maintiennent un couvert forestier (selon les préconisations de l'ONF), les interventions lourdes de débroussaillage seront proscrites durant la période de haute activité et de ponte (printemps/début d'été) pour garantir l'absence d'impact négatif :



SOG SOLAR

— INGÉNIERIE & CONSEIL —

www.sogsolar.com

SOG SOLAR | 16 rue Saint Joseph 85000 Mouilleron le Captif | 02 52 43 02 03 | contact@sogsolar.com